

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 19 mai 2010

Date convocation : 11/05/2010

Absents : EMERIAUD Françoise, ISSANCHOU Jean-Claude, KOSTIW Michel, RAVAILHE Benoît

1-Emprunt travaux fonçage sous voie ferrée rue de Tréban / Budget assainissement : après consultation de 3 organismes bancaire (Crédit Agricole, Banque Populaire Occitane et Caisse d'Epargne) c'est l'offre du Crédit agricole qui a été retenue pour un emprunt de **16 000 €**, représentant le montant des travaux de fonçage HT, pour une durée de 15 ans, au taux fixe de 3.60 %, avec une échéance trimestrielle constante.

2- Emprunt travaux d'extension de voies et réseaux : après consultation de 3 organismes bancaire (Crédit Agricole, Banque Populaire Occitane et Caisse d'Epargne) c'est l'offre du Crédit agricole qui a été retenue pour un emprunt de **27 000 €**, représentant le montant à rembourser au SAEP de Pampelonne pour les travaux d'extension des réseaux d'eau de la Rue de Tréban et de la rue Ste Martianne, pour une durée de 15 ans, au taux fixe de 3.60 %, avec une échéance trimestrielle constante.

3- Questions diverses

* **Voirie d'Intérêt communautaire** : validation de la nouvelle voirie mise à disposition de la Communauté de Communes du Ségala Carmausin pour 3 812 ml (voir détail compte rendu du 06 avril 2010), soit un total avec la précédente VIC de 7 712 ml. Les travaux d'entretien et d'investissement sur la voirie ainsi transférée sont à la charge de la communauté, ce transfert de charge induira une déduction de l'attribution compensatrice de 9 642 €/an pour 7 712 ml de VIC.

* **Syndicat Départemental d'Electrification du Tarn**: approbation de la modification des statuts du SDET ayant notamment pour modification la compétence supplémentaire : « communication électronique »

* **Projet nouveau lotissement communal** : le bureau d'étude CEREG a été consulté pour réaliser une étude de faisabilité pour ce nouveau lotissement. Le devis de cette étude s'élève à 4 350.78 € TTC. Il est décidé de prendre rendez-vous pour préciser les prestations liées à cette étude et son prix.

* **PVR Rue de Tréban** : choix de l'avocate, Sandrine BOUYSSOU de Toulouse, qui va assurer la défense de la collectivité auprès du Tribunal Administratif dans le cadre du contentieux qui oppose M.DELPOUX JP et la commune de Tanus.

* **Cimetière de Tanus** : de nombreux vols sont signalés très régulièrement en mairie ces derniers temps (vols de fleurs, de jardinière, de composition). Ces faits ont été signalés à la Gendarmerie. Par ailleurs il est décidé, de faire un essai pendant quelques mois, en fermant le cimetière la nuit, comme nous le faisons déjà pour la Toussaint. Il sera donc ouvert tous les jours de 9*h à 18 h.

Madame le Maire de Tanus,
Rolande AZAM

19/05/2010